



ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

maladie de Parkinson

Question écrite n° 98820

Texte de la question

M. Bernard Perrut appelle l'attention de M. le ministre de la santé et des solidarités sur les insuffisances des mesures prises pour venir en aide aux personnes atteintes de la maladie de Parkinson. Les nombreuses difficultés rencontrées tant par les malades que par leur famille ne sont guère prises en compte et les structures d'accueil de jour ou d'hébergement temporaires font défaut. Il lui demande quelles structures adaptées peuvent être envisagées pour répondre aux besoins des personnes atteintes de ce mal dans les cas particulièrement évolués qui posent de sérieux problèmes aux familles.

Données clés

Auteur : [M. Bernard Perrut](#)

Circonscription : Rhône (9^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 98820

Rubrique : Santé

Ministère interrogé : santé et solidarités

Ministère attributaire : santé, jeunesse et sports

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 4 juillet 2006, page 6969